MAIRIE

45170

SAINT-LYÉ-LA-FORÊT

Téléphone : 02 38 91 84 72
Courriel : mairie.de.st.lye@wanadoo.fr

A Saint-Lyé-la-Forêt, le 6 mai 2024

Modification simplifiée du Plan local d'Urbanisme

La commune de Saint-Lyé-la-Forêt a entrepris une modification simplifiée de son plan local d'Urbanisme (PLU) dans le but de corriger le règlement écrit. Le zonage n'est pas modifié, le nombre de logements plafonné par le SCOT n'est pas modifié, il n'y a pas d'augmentation des surfaces agricoles consommées.

En conséquence, au vu des articles L. 153-41 et L. 153-45 du code de l'urbanisme, ce projet de modification du PLU est adapté à une procédure simplifiée.

La municipalité vous invite à consulter ses propositions en mairie

Les lundis de 10h00 à 12h00

Les mardis de 15h00 à 19h00

Les mercredis de 10h00 à 12h00

Les vendredis de 15h00 à 18h00

Du mardi 6 mai 2024 au 20 mai 2024

Vous pouvez émettre vos avis sur le registre prévu à cet effet.